



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 AVRIL 2016

Mairie de Groissiat

**Présents :** Messieurs Jean-Luc Marron, Michel Piovali, Michel Bevand, Hervé Amiot, Xavier Faivre, Christian Gros, Manuel Ollier, Gilbert Samerel. Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Odile Certain, Nathalie Duthel, Frédérique Machurat, Monique Roy, Stéphanie Volle.

**Secrétaire de séance :** Madame Monique ROY

**Date de convocation :** 19 avril 2016.

**Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 07 mars 2016.**

### Comptes rendus des commissions

#### Commissions des travaux:

##### 1/ **Projet de l'église**

Conformément à la procédure des marchés publics, la réception des offres sera clôturée le 22 avril 2016 à 12h00. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14h00 en Mairie. Le 28 avril 2016 attribution après examen des offres par le Maître d'œuvre. L'Eglise sera fermée pendant la durée des travaux. Début du chantier le 17 mai 2016 – Fin des travaux : début Août.

##### 2/ **Projet de la mairie et de la salle des fêtes**

Réception des offres des entreprises jusqu'au 2 mai 2016 à 12h00. L'ouverture des plis aura lieu le 3 mai 2016 à 9h00 en Mairie. Après une période d'étude des offres et d'éventuelles négociations, la décision finale sera prise le 31 mai par Monsieur le Maire. Début des travaux le 20 juin 2016.

##### 3/ **EHPAD**

Le ralentisseur a été réalisé sous le contrôle de la Maîtrise d'œuvre de la Communauté de Communes du Haut-Bugey en même temps que le parking.

##### 4/ **Travaux de voirie sur la RD 111**

Réfection de la chaussée et implantation d'un stop au rond-point du Briay. Le revêtement de la route entre l'intersection du chemin du Foulon et l'entrée de l'autoroute est financé par le Conseil Départemental. Les travaux sont prévus semaine 23, 24 et 25 (mise à niveau des grilles + travaux maçonnerie à la charge de la commune).

##### 5/ **Alimentation des points d'eaux extérieurs Mairie**

La commission a émis un avis favorable pour l'alimentation en eau potable de la fontaine et du robinet du four de la Mairie pour des raisons de santé publique. L'arrivée d'eau en provenance du Bief d'Ijean sera maintenue et sécurisée par une vanne d'arrêt.

#### Commission des Affaires Scolaires, Associatives et Culturelles :

1/ Organisation des deux grandes manifestations à venir exceptionnellement au parc loisirs en raison des travaux salle des fêtes :

Fête du 13 juillet : Point des installations et choix des intervenants. La retraite aux flambeaux sera accompagnée par la même troupe que l'an dernier avec un nouveau spectacle toujours très coloré et rythmé. Deux concerts auront lieu au parc loisirs : Disco'nexion en première partie et PVC ensuite. Comme l'an dernier, c'est l'association locale « A vos Oreilles » qui assurera cette prestation.

Fête du village : Organisation sous chapiteau de 500 m<sup>2</sup>, vérification des moyens techniques, présentation des animations à valider en réunion le 27 avril avec toutes les associations.

2/ Rendez-vous à venir

. Assemblée Générale du parc loisirs 29 avril 2016.

. Commémoration 8 mai 2016.

3/ Bibliothèque municipale : après 17 années de service, nos deux bénévoles, Sylvie Canavèse et Nathalie Voirin, ont décidé de cesser leur action bénévole au terme de l'année scolaire. Un grand merci à elles pour cette aide précieuse tout au long de ces années. Nous cherchons donc des volontaires pour prendre la suite et faire perdurer ce service.

#### Commission des Finances

1/ **Situation de trésorerie** : Elle est très favorable puisque d'une part l'emprunt a été libéré à hauteur de 100 000 € et d'autre part nous n'avons pas encore de situations relatives au paiement des chantiers qui n'ont pas commencé.

2/ **Point sur factures** : Pas de remarques particulières.

##### 3/ **Divers investissements.**

. achat effectif du nouveau vidéoprojecteur de la salle du conseil.

. en raison de quelques difficultés d'utilisation, la session dédiée à l'ouverture de la messagerie de la mairie a été basculée sur l'ordinateur portable, au secrétariat. Pour le remplacer, un PC reconditionné a été installé dans le bureau des adjoints.

. devis informatique école : en vue de l'éventuelle installation d'un deuxième tableau numérique, cette fois dans la classe de la directrice.

. armoire ignifuge : elle servira à protéger les documents importants tels que les registres d'Etat Civil. Le coût sera de 3 000 € TTC.

. budget fête du village : il sera a priori beaucoup plus élevé que d'habitude puisque la manifestation est déplacée au Parc de Loisirs. Il est prévu un grand chapiteau de 500 m<sup>2</sup> et des aménagements techniques tels que des tableaux électriques.

. Les appels d'offres pour l'église d'une part et la mairie-salle des fêtes d'autre part sont en cours. Ouverture des plis le vendredi 22 avril pour l'église et le mardi 03 mai pour la mairie-salle des fêtes.

Concernant l'église, Damien ABAD a donné un accord de principe pour l'attribution d'une subvention de 5000 € au titre de sa réserve parlementaire. Pour ce chantier, nous allons également demander une aide de 20 000 € dans le cadre du fonds de concours mis en place par la Communauté de Communes Haut Bugey.

#### 4/ Fichier informatique technique

Ce fichier a été élaboré par Pascale Amorim et Xavier Faivre afin d'améliorer le suivi de l'entretien du matériel par le service technique. Cela permettra de vérifier la cohérence des interventions et de prévoir le remplacement du matériel de façon échelonnée.

#### 5/ Questions diverses.

. Afin d'améliorer la gestion de ce poste budgétaire, des fiches de remise des vêtements de travail seront désormais complétées et signées par les agents. La commission précise que les EPI seront comptabilisés en fournitures de petit équipement.

. Suite à la mise en place du document unique et aux préconisations qui ont dû être réalisées, une visite des locaux techniques est programmée par la commission le mardi 17 mai à 18h30.

#### . Commission Environnement et Forêt

**1/ Fleurissement :** Choix des variétés et quantités. Finalisation de la commande. Livraison semaine 20.

L'emplacement de la mairie ne sera pas fleuri en raison des travaux.

#### **2/ Bilan Village Propre du samedi 02 avril 2016**

Bonne participation : 43 enfants, une vingtaine d'adultes encadrants ainsi qu'une dizaine de pêcheurs. 2 980 kg de déchets récoltés.

**3/ Forêt :** Travaux sylvicoles subventionnés : ceux de la parcelle 5 sont reportés à 2017 car le pourcentage de subvention sera important.

. Liste des dossiers d'urbanisme : aucune observation.

#### **Extrait des délibérations adoptées à l'unanimité**

##### . **Dossier de subvention – réserve parlementaire – Réfection de la toiture de l'église de Groissiat.**

Monsieur le Maire rappelle qu'en début d'année 2015, il a été nécessaire de sécuriser, en urgence, le clocher de l'église en raison de chutes de pierres et de morceaux de tuiles.

En parallèle, un diagnostic a révélé que la toiture était en bien mauvais état général.

Par conséquent, une étude a été réalisée par un cabinet spécialisé – Frizot Concept - afin de connaître la nature des travaux à effectuer et d'en estimer leur montant.

Ainsi, les travaux consisteront en la réfection complète de la couverture de la toiture et du clocher, de la mise en place d'une couche d'isolation sous la charpente, d'un pare-vapeur, et de travaux de sécurisation des accès au clocher.

L'enveloppe globale de cette opération, honoraires compris, a été estimée à 190 000 € TTC dont : 161 000 € TTC de travaux ou 134 000 € HT.

Afin de respecter une certaine logique dans l'ordre des travaux à réaliser dans le secteur de la Place Saint Cyr ces prochaines années, ces travaux sont programmés en 2016.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Fonds propres : 59 000.00 €

Emprunts : 50 000.00 €

Subvention 5 000.00 € réserve parlementaire M. ABAD, député, à confirmer

20 000.00 € Subvention sollicitée auprès de la Communauté de Communes Haut Bugey, dans le cadre du

fonds de concours 2016.

Soit 134 000.00 € HT hors frais d'honoraires financés sur les fonds propres communaux.

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : démarrage des travaux fin du premier semestre 2016 pour une durée totale de trois mois environ.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la confirmation de l'attribution de la dotation parlementaire susvisée par l'envoi du dossier complet pour instruction,

- de confier tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les démarches et signer toutes les pièces afférentes à la réalisation de ce projet et qui ne seraient pas déjà l'objet d'une délégation au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

##### . **Dossier de subvention – Communauté de Communes Haut Bugey (CCHB) – Réfection de la toiture de l'église de Groissiat.**

Dans la continuité de la précédente délibération, le conseil municipal décide également

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 20 000 € à la CCHB, au titre du fonds de concours de l'année 2016.

- de confier tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les démarches et signer toutes les pièces afférentes à la réalisation de ce projet (notamment la convention d'attribution avec la CCHB) et qui ne seraient pas déjà l'objet d'une délégation au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

##### . **Travaux Sylvicoles – demande de subvention à la Région Auvergne - Rhône-Alpes**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une partie du programme des travaux à réaliser dans la forêt communale en 2016 est susceptible d'être subventionnée par la Région Auvergne - Rhône-Alpes, à savoir une intervention sur la parcelle 14 sur une surface de 2,60 ha pour un montant de 3 459,36 € HT.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- de confirmer la réalisation de ces travaux dans la parcelle 14 sur une surface de 2,60 ha pour un montant de 3 459,36 € HT.

- de solliciter l'aide financière de la Région Auvergne - Rhône-Alpes.

- d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles.

##### . **Approbation du compte de gestion exercice 2015 – Budget CCAS.**

##### . **Approbation du compte administratif exercice 2015 – Budget CCAS.**

##### . **Clôture du budget CCAS et affectation du résultat 2015 au budget principal communal.**

Monsieur le Maire explique que la dissolution du CCAS ayant été prononcée avec effet au 31 décembre 2015, le budget afférent n'a plus lieu d'être. Par conséquent, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide : de prévoir que le budget CCAS sera définitivement clôturé après passation de toutes les écritures nécessaires, de prévoir que le solde positif de fonctionnement de 1 869.18 € sera affecté au résultat du budget principal de la Commune en recette au compte 002 sur l'exercice 2016, d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes opérations utiles dans le cadre de ce dossier.

**Enquête publique : avis du conseil municipal sur la demande d'autorisation en vue d'exploiter une nouvelle ligne d'application de vernis présentée par la société MBF Plastiques à GROISSIAT.**

Monsieur le Maire explique qu'une demande d'autorisation en vue d'exploiter une nouvelle ligne d'application de vernis a été présentée par la société MBF Plastiques à GROISSIAT. Suite à cette demande, le Préfet de l'Ain a ouvert une procédure de consultation du public du 25 avril au 27 mai 2016 inclus. Durant cette période, le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie de Groissiat aux horaires habituels d'ouverture. Un commissaire enquêteur, Monsieur Jacques BAGLAN, tiendra plusieurs permanences en mairie durant la période d'enquête. Conformément à l'article R 512-20 du code de l'Environnement, le Préfet de l'Ain nous rappelle que l'avis du conseil municipal de Groissiat est requis dans le cadre de cette procédure. Monsieur le Maire présente le dossier aux conseillers et précise qu'il n'a aucune observation. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable concernant ce dossier sous réserve que l'entreprise MBF respecte la réglementation en vigueur.

**Informations communales et communautaires**

Communales :

EHPAD : l'établissement devrait ouvrir le 1<sup>er</sup> octobre et se remplir peu à peu jusqu'à la fin de l'année.

Commémoration du dimanche 08 mai 2016 à 11h30 au Monument aux Morts :

Il est question de mutualiser la commémoration du 11 novembre 2016, ou tout au moins le vin d'honneur, avec Martignat puisque notre salle des fêtes sera en travaux.

Communautaires :

le budget primitif a été voté le 31 mars 2016 .La section de fonctionnement du budget principal s'élève à 45 millions d'euros environ et celle d'investissement à 11 millions environ.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et document d'orientations et d'objectifs (DOO) : il s'agit de documents préalables à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Une présentation aux élus aura lieu le 03 mai et des réunions publiques suivront fin juin.

**Questions diverses**

Prochaines commissions

- Travaux : à définir
- ASAC : mercredi 08 juin à 18h30
- Finances : mercredi 08 juin à 18h30.
- Pas de réunion Environnement – forêt :

Prochain conseil municipal : vendredi 17 juin 2016 à 18h00.

**La secrétaire de séance**

**Monique ROY**  
